

## L'audiovisuel d'entreprise : « montrer à voir »

François Labadens

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Labadens François. L'audiovisuel d'entreprise : « montrer à voir ». In: La Gazette des archives, n°213, 2009. Les archives, patrimoine et richesse de l'entreprise. pp. 165-169;

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2009\\_num\\_213\\_1\\_4545](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2009_num_213_1_4545)

---

Document généré le 15/03/2017

## L'audiovisuel d'entreprise : « montrer à voir »

François LABADENS

Avant d'aborder le sujet de cette communication, il me paraît nécessaire de préciser, une nouvelle fois, qui nous sommes. « Patrimoine et Mémoire d'Entreprises » est une association d'industriels persuadés de l'intérêt et de la fécondité d'une bonne gestion de la mémoire des sociétés. Elle a été créée en 2001. Parmi ses membres figurent Saint-Gobain, Wendel, EDF, la RATP, la SNCF, Arcelor-Mittal, Peugeot, Essilor, le groupe pharmaceutique Boehringer, etc. Une grande variété de profils donc et des types d'organisation eux aussi très différents dans la gestion de ce patrimoine et de cette mémoire qui nous préoccupent. C'est l'échange d'expériences, la mise en commun des questions spécifiques qui font la force de notre « club » : nos membres adhèrent pour cette raison-là. Mais au-delà de la fécondité de cette solidarité interne, nous estimons indispensable de maintenir une certaine visibilité extérieure d'où une participation à la réflexion publique sur certains sujets.

Dans la phase de préfiguration de notre association nous avons ainsi organisé à la Sorbonne, avec Denis Woronoff, un colloque sur les « machines chaudes » de l'industrie : une façon d'exprimer un point de vue technique à l'occasion de l'affaire du haut-fourneau d'Uckange, l'occasion, entre parenthèses, de se pencher sur le concept, d'origine allemande, de « ruine contrôlée ». En bref : pourquoi démolir aujourd'hui, avec le risque de mouvements de protestation, des bâtiments et installations qui, faute d'entretien, finiront bien par s'écrouler, s'auto-détruire, se dissoudre d'eux-mêmes ? Raisonement difficile à accepter pour un industriel responsable mais qui, malheureusement, commence à faire des adeptes en France avec le tarissement des moyens financiers des collectivités nationales et locales. Je pense notamment au destin de l'ancien lavoir à charbon de Montceau-les-Mines.

Nos premières rencontres eurent pour thème la réhabilitation des bâtiments industriels et leur réutilisation ; les secondes furent une réflexion sur l'avènement des fondations d'entreprise. Enfin, en avril 2006, en collaboration avec la Mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain, nous avons traité le thème « Recherche et développement dans l'entreprise : conserver l'instrumentation, pourquoi, comment ? ». Les conclusions furent que, dans les entreprises, il convenait de revoir les rapports entre les services de recherche et les services d'archives, notamment sur la conservation des carnets et des cahiers de laboratoire, trop souvent détruits ou négligés, alors qu'ils constituent les comptes-rendus les plus essentiels sur les dispositifs et les résultats des expérimentations, donc de l'innovation technique en gestation. C'est avec le même souci de pragmatisme, la même volonté de balayer devant notre porte que nous allons mettre sur la table la problématique de la conservation et de l'exploitation des archives audiovisuelles.

Mon intervention aujourd'hui est une provocation à vous faire réagir sur les thèmes destinés à nourrir les quatrièmes rencontres de Patrimoine et Mémoire d'Entreprises que nous ambitionnons de tenir au premier semestre 2009.

Pourquoi la conservation de la production audiovisuelle d'une entreprise pose-t-elle des problèmes spécifiques ? Au premier chef parce que bobines de film et bandes vidéo ne s'inscrivent pas méthodiquement dans les plans généraux d'archivage et, par là, ne sont souvent pas intégrées aux dossiers dont elles peuvent être des éléments fondamentaux. C'est le cas depuis longtemps pour certaines opérations de formation où la substance se trouve essentiellement dans les outils pédagogiques audiovisuels. Ensuite, films et vidéogrammes ne sont souvent plus lisibles dans les centres d'archives, faute d'une collection de matériels de restitution. Et les fiches d'inventaire (quand elles existent) ne font pas l'objet d'une analyse de contenu suffisante, cette analyse de toute façon ne pouvant jamais remplacer un visionnage. Ce stock, comme autrefois celui des dessins et plans, est un vrai casse-tête, d'abord parce que, sans un statut répertorié, l'image mouvante court le risque de finir à la poubelle. Il est si facile de faire disparaître ce qui n'existe pas dans les inventaires ! Il faut donc dessiner des catégories. Je ne m'y risquerai pas aujourd'hui mais il est sûr qu'on ne peut classer, sans les différencier :

- un « film de prestige » comme on disait autrefois, un « produit institutionnel » comme on dit aujourd'hui, destiné, pour un temps de plus en plus court, à fixer stratégiquement l'image de l'entreprise ;
- une vidéo – autrefois un film – à usage interne ou semi-externe pour éclairer un point technique, social ou financier : l'histoire technique et sociale des trente dernières années se trouve parfois admirablement éclairée par ces produits-là qui valent souvent mieux qu'un carton entier de dossiers « papier » ;
- l'enregistrement vidéo d'un événement dont la valeur (celle de l'enregistrement comme celle de l'événement) n'est pas obligatoirement immédiate. Je songe à l'enregistrement, par Usinor, au cours d'une convention sur le bâtiment, d'un dialogue miraculeux entre Jean Nouvel et le jeune Dominique Perrault, soudain propulsé sous les projecteurs par le concours de la Grande Bibliothèque qui n'est pas – j'assume mon opinion – son chef-d'œuvre. Ou, plus cruel, l'enregistrement d'une grand-messe d'actionnaires où Guy Dollé est, avec le recul, pathétique dans sa défense de l'indépendance d'Arcelor face au génie conquérant de Mittal, lâché qu'il est par les hommes politiques français et les esprits malfaisants de Bruxelles, déjà fossoyeurs de l'industrie française de l'aluminium. Ceci n'engage pas « Patrimoine et Mémoire d'Entreprises » !

Pour faire simple, je dirai que la mémoire des entreprises est devenue en grande partie audiovisuelle. Parce que la conduite de l'entreprise, en interne comme en externe, emprunte de plus en plus les outils de l'audiovisuel, y compris ou jusque dans les spots publicitaires. La « caméra-stylo » a même, depuis vingt ans, largement pris son essor. Il ne s'agit donc plus d'en conserver l'évolution sur les trente dernières années : il s'agit d'intégrer le document audiovisuel dans le flux des archives vivantes, au même titre que le document « papier ».

De ce tableau rapide, il résulte que la « section des archives économiques et d'entreprises » de l'Association des archivistes français se doit de faire le point sur la question de la récolte, de la conservation et de l'inscription des produits audiovisuels dans un plan général d'archivage. Il devient indispensable d'élaborer une fiche d'inventaire capable d'assurer, avec les indexations convenables, l'interconnexion possible des archives audiovisuelles de toutes les entreprises. Ceux qui, en interne, comme Saint-Gobain, ou en

externe, notamment avec l'Anatec, prestataire de services, ont initié des opérations réfléchies d'archivage et de sauvegarde du patrimoine audiovisuel peuvent apporter leur expérience et permettre d'influer sur la définition de « bonnes pratiques ». Les grandes institutions gardiennes du patrimoine national en la matière (Archives nationales, BNF, INA) seront les bienvenues pour apporter leur concours intellectuel, voire plus.

Sur le plan des techniques de conservation, le débat est désormais lancé. Et l'on sait que la numérisation, encore coûteuse ne le cachons pas, n'est pas un moyen de conservation, notamment pour les documents les plus anciens dont les éléments originaux méritent la plus extrême attention. La numérisation est en revanche aujourd'hui le moyen le plus commode de donner à voir ; ce fut le débat du colloque Archimages à l'automne 2007 : sans le projet de montrer, il est vain de s'épuiser sur le projet de conserver.

L'entreprise bien gérée n'est guère encline à l'introspection narcissique. Ses archives, notamment les archives dites historiques, doivent néanmoins permettre l'éclairage d'un moment de sa vie, en particulier pour préparer l'avenir, et, accessoirement, des célébrations. Cette valeur ajoutée est de plus en plus reconnue. L'entreprise raisonnable doit aussi se sentir le devoir de contribuer à l'histoire de la pensée économique et sociale. Devoir parce que là se forge la culture de la compétitivité mais aussi intérêt, par crainte que son absence du débat affaiblisse son image. L'objectif de l'entreprise est, en effet, de durer, ce qui veut dire d'être capable d'apporter, dans des conditions satisfaisantes pour ses clients et donc pour son personnel, un bien ou un service à un prix concurrentiel dans le respect de contraintes légales et morales. Ses archives, dans des délais de consultation voulus de plus en plus courts, sont une contribution essentielle pour l'histoire des techniques, de la gestion, de la finance, pour la sociologie et l'ethnologie, bref pour toute aventure entrepreneuriale. Les universités, l'École des Mines, l'École des Hautes Études en Sciences Sociales sont les utilisateurs compétents des archives d'entreprise. Il convient donc de les interroger sur l'intérêt qu'ils portent à ce domaine encore peu exploré de l'audiovisuel.

Nous les inviterons donc à réfléchir avec nous sur cet élargissement systématique du champ d'investigation qui leur est fourni. Vous le voyez, notre programme est ambitieux. Mais il suffit que deux ou trois de nos membres

soient prêts à y contribuer pour que des centaines, plus d'un millier de films, de bandes vidéo, de DVD commencent à être mis en état d'être vus, à condition que les archivistes d'entreprise veuillent bien jouer le rôle majeur qui serait le leur dans cette tentative de montrer à voir.

*François LABADENS*  
*Président de Patrimoine*  
*et Mémoire d'Entreprises*